



GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

FONDS POUR LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Contrat de transformation

« Transformer les modalités de contrôle de la DGCCRF en s'appuyant sur l'intelligence artificielle et les signalements des consommateurs »

—
« Projet SESAM »

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes



Ce contrat de transformation est conclu entre la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et le secrétariat général des ministères économiques et financiers d'une part, et la direction interministérielle de la transformation publique et la direction du budget, d'autre part. Il définit les modalités d'exécution du projet, qui conditionnent le versement des crédits au titre du fonds pour la transformation de l'action publique. Il engage également le porteur de projet sur des résultats mesurables.

1. Présentation du projet de transformation

La DGCCRF a pour mission d'assurer la protection des consommateurs et la régulation des marchés. Pour ce faire, les enquêteurs de la DGCCRF, police spéciale en matière économique, réalisent des enquêtes et des contrôles dans les entreprises.

Aujourd'hui, le ciblage des contrôles relève principalement de la connaissance du tissu économique local par l'enquêteur. Celui-ci ne dispose pas d'outils informatiques accessibles en mobilité lui permettant d'accéder aux données pertinentes pour son contrôle (données sur l'entreprise, antécédents des contrôles, textes applicables...). Par ailleurs, les données collectées par les enquêteurs lors de leurs 160 000 visites annuelles pourraient être mieux valorisées : elles sont partiellement accessibles aux autres enquêteurs et aucun partage de données n'existe au sein des ministères économiques et financiers (MEF).

Le ministre de l'économie a fixé comme feuille de route à la Directrice générale de « transformer la DGCCRF ». Pour répondre à cette ambition, la DGCCRF souhaite exploiter son réseau et sa connaissance fine des entreprises au service du développement de l'intelligence économique au sein des MEF.

Pour atteindre cet objectif, la DGCCRF doit adapter les outils dont disposent ses enquêteurs. Le projet consiste donc à concevoir le poste de travail de l'enquêteur de demain, qui prendra la forme d'une interface utilisable en mobilité permettant d'accéder aux données des entreprises ainsi qu'aux remontées des consommateurs. Ces outils permettront de nourrir la remontée de données économiques et de rendre plus efficaces les contrôles. Ils mettront également à disposition des enquêteurs des informations précises sur les entreprises grâce à l'intelligence artificielle afin de mieux cibler les contrôles. Ces informations seront elles-mêmes enrichies, à la fois par les données récoltées automatiquement sur Internet, par les bases de données accessibles (notamment les données publiques) ainsi que par les données recueillies par les enquêteurs.

La collecte de données numériques permettra de mieux réguler l'économie donc de mieux protéger les consommateurs. Les consommateurs auront également la possibilité de participer directement à la conception des politiques publiques grâce à leurs signalements qui seront pris en compte pour orienter les contrôles de la DGCCRF.

Le développement d'outils mobiles permettra de faire diminuer le temps de contrôle en entreprise répondant ainsi à une attente forte des entreprises. Il facilitera également une meilleure information des professionnels grâce au potentiel du numérique permettant à l'enquêteur d'accéder aux ressources documentaires métier.

La DGCCRF a lancé à l'automne 2018 une consultation de ses agents sur l'évolution de ses missions. Le développement d'outils mobiles est ressorti comme une attente très forte des enquêteurs. Le projet permettra d'améliorer l'organisation et l'efficacité du travail (suppression des doubles saisies, accès rapide à l'information juste et complète, industrialisation de la gestion des prélèvements,...) et de libérer du temps agent initialement affecté à des tâches administratives très consommatrices de temps comme la gestion des prélèvements ou la planification des contrôles pour se recentrer sur l'enquête.

2. Besoins et modalités de financement du projet

Nature des dépenses	Catégorie de dépenses	Programme budgétaire	Action/line budgétaire partenaire de la dépense	2019		2020		2021		2022		Cumul 2019-2022	
				AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Recueil des besoins des enquêteurs et animateurs	T3	BOP 134	action 24	45	45	45	45	0	0	0	0	90	90
Pilotage du projet	T2	BOP 134	action 24	300	300	300	300	300	300	0	0	900	900
Réalisation d'une preuve de concept (prototype) d'interface mobile et achat des matériels de test	T3	BOP 134	action 24	60	60	25	25	0	0	0	0	85	85
développement de l'interface mobile	T2	BOP 134	action 24	75	75	300	300	0	0	0	0	375	375
première étude /accompagnement ergonomique	T3	BOP 134	action 24	50	50	0	0	0	0	0	0	50	50
Accompagnement scientifique du développement du prototype pour la plateforme de recueil et d'analyse des données	T3	BOP 134	action 24	20	20	20	20	0	0	0	0	40	40
solution de gestion des dispositifs mobiles	T5	BOP 134	action 24	0	0	375	125	0	125	0	125	375	575
solution de chiffrement	T5	BOP 134	action 24	0	0	100	100	0	0	0	0	100	100
audit de sécurité	T3	BOP 134	action 24	0	0	20	20	0	0	0	0	20	20
Antivirus	T5	BOP 134	action 24	0	0	100	100	0	0	0	0	100	100
Formation des agents	T2	BOP 134	action 24	0	0	75	75	225	225	0	0	300	300
maintenances applicatives	T5	BOP 134	action 24	0	0	0	0	350	175	0	175	350	350
forfaits internet data	T5	BOP 134	action 24	0	0	0	0	125	125	0	0	125	125
Etude d'ergonomie logicielle (interface homme machine) / architecture	T3	FTAF	FTAP	0	0	100	100	0	0	0	0	100	100
Développement d'un prototype pour la plateforme de recueil et d'analyse des données	T3	FTAF	FTAP	300	300	300	300	0	0	0	0	600	600
Achat de matériel permettant l'extension de l'expérimentation	T5	FTAF	FTAP	0	0	375	375	0	0	0	0	375	375
Raccordement France Connect Agent	T3	FTAF	FTAP	0	0	50	50	0	0	0	0	50	50
Raccordement France Connect Entreprise	T3	FTAF	FTAP	0	0	50	50	0	0	0	0	50	50
solution de scanners et océrisation	T5	FTAF	FTAP	0	0	50	50	0	0	0	0	0	0
Assistance à maîtrise d'oeuvre (webdesign, géolocalisation...)	T5	FTAF	FTAP	0	0	200	200	0	0	0	0	200	200
solution d'accès VPN	T5	FTAF	FTAP	0	0	0	0	300	300	0	0	300	300
2 serveurs de base de données en réplcation	T5	FTAF	FTAP	0	0	0	0	15	15	0	0	15	15
serveurs web haute disponibilité	T5	FTAF	FTAP	0	0	0	0	15	15	0	0	15	15
1700 dispositifs mobiles	T5	FTAF	FTAP	0	0	0	0	850	850	0	0	850	850
TOTAUX				850	850	2485	2125	2180	2180	0	300	5515	5515

TOTAUX	Programme budgétaire	Action/line budgétaire partenaire de la dépense	2019		2020		2021		2022		Cumul 2019-2022	
			AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Financement par la DGCCRF	134	action 24	550	550	1380	1110	1030	950	0	300	2910	2910
Financement FTAF	349		300	300	1125	1125	1180	1180	0	0	2605	2605
Total			850	850	2485	2235	2210	2130	0	300	5515	5515

Dans le détail ci-dessous, les dépenses grisées correspondent aux dépenses financées par la DGCCRF :

2019

Nature	Catégorie	Montant
Définition du besoin et premières expérimentation		
Recueil des besoins des enquêteurs	Frais logistiques et frais de transport (T3)	45 k€
Pilotage du projet	Dépenses de personnel (T2)	300 k€
Réalisation d'une preuve de concept (prototype) d'interface mobile et achat des matériels de test	Prestation – partenariat (T3)	60 k€
Etude d'ergonomie logicielle (Interface homme machine) / architecture	Prestation (T3)	50 k€
Premiers développements de l'interface mobile	Dépenses de personnel (T2) et/ou prestation	75 k€
Accompagnement scientifique du développement du prototype pour la plateforme de recueil et d'analyse des données	Dépenses de personnel (T2)	20k€
Développement d'un prototype pour la plateforme de recueil et d'analyse des données	Prestation – partenariat (T3)	300 K€
Total		850 k€

2020

Nature	Catégorie	Montant
Développement des outils en collaboration avec les enquêteurs, préparation de l'infrastructure		
Amélioration de la preuve de concept (prototype) d'interface mobile	Prestation – partenariat (T3)	25 k€
Pilotage du projet	Dépenses de personnel (T2)	300 k€
Animation du projet (frais de déplacement)	Frais logistiques et frais de transport (T3)	45 k€
Développement interfaces de saisie et architecture applicative	Dépenses de personnel (T2) et/ou prestation	300 k€
Antivirus	Logiciel (T5)	100 k€
Solution de chiffrement des dispositifs mobiles (sécurité)	Logiciel (T5)	100 k€
Audit de sécurité	Prestation (T3)	20 k€
Solution de gestion des dispositifs mobiles	Logiciel (T5)	375 k€ (3ans)
Formation des agents	Dépenses de personnel (T2)	75 k€
Accompagnement scientifique du développement du prototype pour la plateforme de recueil et d'analyse des données	Dépenses de personnel (T2)	20k€
Développement de la plateforme de recueil et d'analyse des données	Prestation – partenariat (T3)	300 k€
Achat de matériel permettant l'extension de l'expérimentation	Investissement (T5)	375 k€
Raccordement France Connect Agent	Authentification (T3)	50 k€
Raccordement France Connect Entreprise	Authentification (T3)	50 k€
Assistance à maîtrise d'œuvre (webdesign, géolocalisation,...)	Prestation (T3)	200 k€
Solution logiciel d'OCR et de numérisation	Prestation (T3)	50 k€
Accompagnement « ergonomie / architecture »	Prestation (T3)	100 k€
Total		2 485 k€

2021

Nature	Catégorie	Montant
Déploiement du système et de l'infrastructure		
Pilotage du projet	Dépenses de personnel (T2)	300 k€
Formation des agents	Dépenses de personnel (T2)	225 k€
Maintenance applicative et technique sur 5 ans	Dépense de fonctionnement (T3) et dépense de personnel (T2)	350 k€
1700 Forfaits internet data	Téléphonie (T3)	125 k€ /an
2 serveurs web en haute disponibilité	Infra / matériel (T5)	15 k€
2 serveurs de base de données en réplication	Infra / matériel (T5)	15 k€
1700 dispositifs mobiles (renouvellement : 3 ans)	Infra / matériel (T5)	850 k€ ¹
Solution d'accès VPN	Licences (T5)	300 k€
Total		2 180 k€

¹ Chiffrage réalisé sur la base de l'achat d'une tablette « hybride » à 1 000 € mais remplaçant le poste de travail coûtant 500 €. La dépense est donc identique à l'achat de tablette ou téléphone coûtant 500 € mais venant en complément du poste de travail.

3. Economies prévisionnelles engendrées par le projet

Le budget de la DGCCRF est porté par le programme 134 (personnel, dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention). Les dépenses de fonctionnement et d'investissement des services déconcentrés sont portées par le programme 333 relevant actuellement des SPM. Le présent projet ne porte que sur des économies pour le programme 134.

Le projet contribuera à réaliser la trajectoire budgétaire à partir de 2021 sans dégradation de la qualité de service rendu ni de l'efficacité de l'action de la DGCCRF.

	2020	2021	2022
<i>Baisse du plafond d'emploi</i>	-38	-45	-45
<i>dépenses de personnel (T2, M€) sans réduction de 128 ETP hors CAS</i>	150,6	150,0	149,2
<i>dépenses de personnel (T2, M€) avec réduction de 128 ETP (38+45+45) hors CAS</i>	149,9	147,4	144,7
Nombre de suppressions permises par le projet	0	45	45
Dont redéploiements	0	0	0
Economies pérennes permises par le projet calculées hors CAS retraite sur la base d'un coût moyen de 42 671 euros par agent	0	960 098	2 880 293

Ainsi le projet permettra de réaliser la trajectoire budgétaire pour les années 2021 et 2022, soit **90 suppressions d'emplois**. Les économies chiffrées sont obtenues à partir du **coût unitaire d'un ETP hors CAS, qui est égal à 42 671 euros**. L'économie pérenne annuelle permise par le projet s'élève ainsi à 3,8 M€.

Nature de dépenses	Categorie de dépenses	2019		2020		2021		2022		Economies pérennes	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
économies permises par le projet- 90 ETP	T2	0	0	0	0	960 098	960 098	2 880 293	2 880 293	3 840 390	3 840 390

4. Calendrier, gouvernance et modalités de réalisation des projets

4.1. Calendrier prévisionnel

Il s'agit d'un projet innovant centré sur les utilisateurs finaux qui sera axé sur leurs besoins (mise en place d'une communauté de pratiques sur un échantillon restreint) et s'appuiera autant que possible sur les méthodes agiles afin d'expérimenter très rapidement des solutions mobiles souples et émergentes et de se réajuster. C'est la raison pour laquelle, après la phase de définition collaborative du besoin, le déploiement sera progressif, sur la base d'expérimentations et prendra en compte à chaque étape les retours des utilisateurs.

1) Principales étapes du planning prévisionnel :

Phase 1 : Cadrage et benchmark : janvier à mars 2019

- Benchmark et analyse de l'offre existante

- Sélection des partenaires pour la phase de prototypage : l'Ecole Centrale Supélec pour le développement de l'interface mobile et le CEA pour le développement de la plateforme de recueil et d'analyse des données

Phase 2 : Recueil des besoins des enquêteurs (29 mars au 3 juin 2019)

- Organisation de 3 ateliers collaboratifs de recueil du besoin des utilisateurs
- Utilisation de la plateforme collaborative Osmose pour recueillir le plus largement possible les besoins des enquêteurs
- Echanges entre le CEA et les équipes de la DGCCRF (service national d'enquêtes (SNE), bureau en charge de la veille économique) pour identifier précisément les besoins pour la plateforme
- Communication vis-à-vis des agents pour préparer le changement

Phase 3 : développement des prototypes par l'Ecole Centrale Supélec (3 juin au 19 juillet 2019) et le CEA (septembre-décembre 2019)

- Développement d'un prototype d'interface mobile en méthode agile par l'Ecole Centrale Supélec (mise à disposition de 3 à 4 étudiants sur un sprint de 10 semaines avec une phase d'une semaine d'immersion)
- Développement d'un prototype de plateforme de recueil et de traitement des données par le CEA en lien étroit avec la cellule numérique (équipe en charge de la data science notamment) de la DGCCRF

Phase 4 : expérimentation du prototype d'interface mobile par les enquêteurs (septembre 2019 à décembre 2019)

- Première phase d'expérimentation en conditions réelles avec 30 enquêteurs expérimentateurs
- Recueil du retour d'expérience des expérimentateurs pour améliorer l'outil
- Test de la plateforme de recueil et d'analyse des données avec les enquêteurs

Phase 5 : Développement du prototype d'interface et préparation de l'infrastructure (février à avril 2020)

- Février - mars 2020 : 2e session avec l'Ecole Centrale Supélec pour améliorer le prototype d'interface mobile
- Mars - avril 2020 : 2e phase d'expérimentation du prototype avec 100 expérimentateurs

Phase 6 : Développement de l'outil pérenne et préparation de l'infrastructure (mars à décembre 2020)

- Améliorations et livraisons successives de la plateforme de recueil et d'analyse de données par le CEA jusqu'en juin 2020
- 1e livraison de l'interface mobile opérationnelle réalisée par le SICCRF en juin 2020
- Juillet - septembre 2020 : test opérationnel de l'interface mobile finale avec 30 utilisateurs
- Juillet - septembre 2020 : 3e phase d'expérimentation du prototype d'interface mobile avec 300 expérimentateurs pour tester la montée en charge de l'infrastructure
- 2e livraison de l'outil opérationnel incluant une API permettant de récupérer les données de la plateforme de recueil et d'analyse des données ainsi que des applications SignalConso et Polygraphe (aide au ciblage des faux avis sur Internet) en octobre 2020
- 3e livraison de l'outil opérationnel en décembre 2020
- Octobre à décembre 2020 : formation des agents

Phase 7: Déploiement du système et de l'infrastructure cibles (janvier-avril 2021)

- Déploiement de l'environnement technique dans son architecture cible

- Déploiement de l'environnement applicatif dans son architecture cible
- Mise en service des API de partage des données avec les administrations partenaires (DGE, DGDDI, Tracfin, DGTresor)

Calendrier prévisionnel	Jalons et réalisations clés	livrables	Indicateurs de mesure des résultats
Phase 1 : Janvier-mars 2019	• Cadrage du projet • Benchmark	• Calendrier et budget prévisionnel • Sélection des partenaires (Ecole Centrale Supelec et CEA)	• Capacité à passer à la phase 2
Phase 2 : Mars-juin 2019	• Recueil des besoins des enquêteurs	• définition des fonctionnalités de l'outil	• Précision et caractère opérationnel des fonctionnalités
Phase 3 : Juin-juillet et septembre-décembre 2019	• Développement d'un premier prototype d'interface mobile et de plateforme de recueil et d'analyse de données	• Premier prototype fonctionnel	• Ergonomie et facilité d'utilisation • Capacité à répondre aux besoins identifiés dans le cahier des charges
Phase 4 : Septembre-décembre 2019	• Déploiement expérimental du prototype d'interface mobile	• Retours des utilisateurs permettant d'améliorer l'outil	• Capacité à livrer une version 2 améliorée
Phase 5 : février –mars 2020	• Amélioration du prototype d'interface mobile	• prototype fonctionnel amélioré	• Nouvelles fonctionnalités ajoutées
Phase 6 : mars-décembre 2020	• Développement de l'outil mobile et de la plateforme de recueil et d'analyse des données pérennes	• Outil fonctionnel et sécurisé • Agents en capacité d'utiliser l'outil	• Capacité à déployer l'outil dans le réseau
Phase 7 : Janvier-avril 2021	• déploiement	• utilisation de l'outil dans le réseau	• taux d'utilisation de l'outil • économies réalisées • taux de satisfaction des entreprises contrôlées

4.2. Gouvernance du projet

Le projet sera porté à haut niveau au sein de la DGCCRF en associant les services déconcentrés aux instances de gouvernance du projet :

Un comité de pilotage :

Il sera chargé de prendre les décisions stratégiques et de veiller au respect du budget et du calendrier prévisionnel. Il se réunira tous les trois mois. La composition du comité de pilotage permettra d'assurer la maîtrise des risques projet identifiés.

Dans cette instance chaque livrable fera l'objet d'un processus de validation, pour passer à la phase suivante. Un ordre du jour et les documents support seront adressés aux participants une semaine avant les réunions de manière à ce que le comité de pilotage puisse être décisionnel.

La première réunion aura lieu en septembre 2019. Le comité de pilotage sera présidé par le chef de service soutien au réseau.

Il se composera :

En interne de la DGCCRF :

- d'un représentant des DIRECCTE (chef de pôle C ou d'une brigade d'enquêtes)
- d'un représentant des DD(CS)PP (directeur départemental, directeur-départemental adjoint ou chef de service),
- du directeur du SNE
- de la directrice du SICCRF
- de la sous-directrice 2 ressources humaines, affaires financières, qualité et performance
- du chef du bureau 2D et de son adjointe qui en seront rapporteurs et assureront la mise en œuvre des décisions du comité

Tous les 6 mois, seront conviés :

- un représentant de la DINSIC
- un représentant de la DITP
- un représentant de la direction du budget
- un représentant des directions partenaires de Bercy notamment la DGDDI

Un comité de suivi projet :

Tous les mois, un comité de suivi du projet associera :

- l'équipe projet du bureau 2D
- le SICCRF
- le SNE
- les agents expérimentateurs (dès septembre 2019 et le lancement de la phase d'expérimentation) et leurs chefs de service
- les contributeurs opérationnels et prestataires extérieurs

Il permettra de suivre de manière transversale et opérationnelle la conduite du projet et de recueillir les retours des expérimentateurs au plan fonctionnel et technique. Il fera émerger des arbitrages à soumettre au comité de pilotage.

Composition de l'équipe et rôles clés (acteurs et compétences mobilisés)

Le bureau 2D portera le projet en tant que maîtrise d'ouvrage. Pour ce faire, le chef du bureau sera le chef de projet opérationnel et sera secondé par son adjointe. Il coordonnera l'intervention des différents contributeurs du bureau (pôle pilotage des systèmes d'information : 1 à 2 personnes en fonction des sujets et pôle qualité sur les aspects fonctionnels et métier : 1 à 2 personnes identifiées). Le suivi du projet fera l'objet de points réguliers entre le chef de bureau et ses trois adjoints. Le SNE assurera la

maîtrise d'ouvrage déléguée pour le développement de la plateforme de recueil et d'analyse de données. Deux personnes seront affectées au projet du côté du SNE.

	2019	2020	2021
Nombre de jours pour l'équipe projet dédiée	800	800	800
(nombre de jour totaux)	1070	1870	1400

Ces 800 jours sont dédiés à l'équipe projet MOA. Les équipes projet MOE sont comptabilisées dans les tableaux de chiffrage. Les personnes mentionnées ne sont pas à temps plein mais une coordination étroite est réalisée par la cheffe de projet.

Le SICCRF assurera la maîtrise d'œuvre du projet pour le développement de l'interface mobile et sera pleinement associé dès la phase de recueil du besoin des enquêteurs, l'objectif étant de travailler en méthode agile.

4.3. Modalités de réalisation du projet – respect des principes de l'Etat plateforme

Architecture et socle technologique :

Le projet comportera la réalisation d'une interface de saisie accessible en mobilité et d'une plateforme de collecte et d'analyse des données.

Pour l'interface de saisie, un POC sera développé par l'Ecole Centrale Supélec. Le partenariat prend la forme d'une convention par laquelle l'Ecole Supélec met à disposition de la DGCCRF une équipe de 3 à 4 étudiants qui développeront un premier prototype en 7 semaines (du 3 juin au 19 juillet 2019) en méthode agile.

Le POC développé par l'école Centrale Supélec se composera d'une progressive web (en couchDB, React, NodeJS) reliée à une base tampon hébergée sur un serveur du SICCRF configuré en SIS2016.

A ce stade, il n'a pas encore été déterminé si lors du développement de l'interface définitive le SICCRF reprendra le POC réalisé par Supélec ou développera selon d'autres technologies.

Pour le développement de la plateforme de recueil et d'analyse de données, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) a été identifié comme un partenaire. Au sein du CEA, le CEA Tech LIST, consacre ses recherches aux systèmes numériques intelligents. Porteurs d'enjeux économiques et sociétaux majeurs, ces programmes de R&D sont centrés sur le manufacturing avancé, les systèmes embarqués, l'intelligence ambiante et la maîtrise des rayonnements ionisants pour la santé. Notamment, des travaux de recherche sont engagés dans les domaines de la Vision par Ordinateur (Computer Vision) et l'analyse automatique de texte avec le défi d'extraire et d'organiser l'information à partir de documents faiblement ou non structurés (texte, image, vidéo, réseaux de capteurs). L'un des intérêts majeurs de ce partenariat est que le laboratoire a pour mission le transfert de son capital technologique vers ses partenaires. L'analyse automatique des textes s'appuiera sur la brique technologique LIMA du CEA LIST.

Le CEA dispose d'une forte expérience sur le domaine de l'intelligence artificielle et l'analyse de la langue, à destination du grand public ou d'experts. Il compte à son actif notamment le projet IMM (Projet IRT-SystemX) renseignement défense (<https://www.irt-systemx.fr/project/imm/>).

Méthodologie :

Il s'agit d'un projet innovant centré sur les utilisateurs finaux qui sera axé sur leurs besoins (mise en place d'une communauté de pratiques sur un échantillon restreint) et s'appuiera autant que possible sur les méthodes agiles afin d'expérimenter très rapidement des solutions mobiles souples et émergentes et de se réajuster. C'est la raison pour laquelle, après la phase de définition collaborative du besoin, le déploiement sera progressif, sur la base d'expérimentations et prendra en compte à chaque étape les retours des utilisateurs.

Modalités d'association des agents et des usagers

Les agents seront pleinement associés au projet. Durant la phase de recueil du besoin (janvier-juin 2019), trois ateliers ont été réalisés pour recueillir le plus largement possible les besoins des enquêteurs en tenant de leur diversité (profils métier mais aussi diversité géographique).

En parallèle, dès le lancement officiel du projet, la plateforme Osmose a été utilisée pour recueillir les besoins des enquêteurs et diffuser des informations sur l'avancement du projet. Elle comporte plus de 200 membres.

La phase de développement du prototype d'interface mobile par l'Ecole Centrale Supélec associe également les agents, puisque les étudiants de Centrale Supélec ont réalisé une phase d'immersion en services déconcentrés, leur permettant de recueillir et s'approprier les besoins des utilisateurs.

Les agents seront également associés, à partir de septembre 2019, à la phase de développement par le biais d'une expérimentation, dont le périmètre d'utilisateurs sera progressivement élargi (3 phases de test : septembre-décembre 2019 : 30 expérimentateurs, mars-avril 2020 : 100 expérimentateurs, juillet-septembre 2020 : 300 expérimentateurs).

Les usagers, en l'occurrence les entreprises contrôlées, seront associés dès la phase de test en conditions réelles dès septembre 2019. Leur appréciation de l'outil et de son apport pour le contrôle sera prise en compte.

Des actions de formation sont prévues avant le déploiement de l'outil en 2021. Une communication régulière sera faite sur l'avancement du projet et les services d'enquête seront représentés au comité de pilotage.

Maîtrise des risques identifiés :*Risque lié à la tenue du calendrier prévisionnel et du budget*

Afin d'assurer la maîtrise des risques liés au projet, ce dernier fera l'objet d'une gouvernance de haut-niveau associant l'ensemble des parties prenantes au travers des comités de pilotage et de suivi du projet.

Risque lié à l'intégration dans l'environnement interministériel

Le projet devra prendre en compte le besoin de financement lié au fonctionnement courant des équipements mobiles des enquêteurs en lien avec les ministères chargés du support et de l'informatique des services déconcentrés, le ministère de l'intérieur pour les DDI et le ministère des affaires sociales pour les DIRECCTE. Une coopération étroite avec la DINSIC et le ministère l'Intérieur dès la phase de conception du projet a été établie.

Récapitulatif des éléments qui seront mis en place pour maîtriser ce risque :

- information et association étroite de la DINSIC et du ministère de l'intérieur dès la phase de conception du projet
- représentation du ministère de l'intérieur et de la DINSIC au comité de pilotage
- intégration d'une API dans la conception du système d'information afin de permettre le partage de données
- collaboration étroite avec les directions des MEF souhaitant s'associer au projet (pour le volet IA notamment)
- exploitation des mutualisations possibles : l'application sera hébergée au sein du datacenter de la DGDDI (infrastructure mutualisée) et accessible via le réseau interministériel de l'Etat (RIE).

Risque lié aux exigences en termes de sécurité informatique

Le projet tiendra compte des exigences en matière de sécurité des systèmes d'information (notamment la politique générale de sécurité des systèmes d'information du ministère des finances (PGSSIM) et de protection de la vie privée (RGPD)) afin de fournir des services accessibles en mobilité dans des conditions de sécurité satisfaisantes. L'audit de sécurité permettra de s'assurer que le système d'information est conforme au référentiel général de sécurité (RGS) et à la politique de sécurité des systèmes d'information.

A la demande de la DINSIC, la DGCCRF souhaite apporter les précisions suivantes :

- *la possibilité de mettre en place un dispositif de type « start-up d'Etat » sur le volet application mobile :*

Un dispositif de type « start-up d'Etat » n'apparaît pas adapté au projet, qui sera développé en mode agile par les équipes internes de la DGCCRF (SICCRF).

- *s'agissant de la plateforme, la spécification des composants pouvant faire l'objet de mutualisations et qui ne seront pas soumis à des droits de propriété intellectuelle du prestataire (CEA Tech List). En particulier, il convient de veiller à ce que le recours à des algorithmes d'Intelligence Artificielle ne dépende pas de prestations commercialisées par ce prestataire, au risque de limiter les usages potentiels de la plateforme ;*

Le projet repose notamment sur la brique d'analyse linguistique LIMA Open Source du CEA List. La brique est opensource et réutilisable au sein de la DGCCRF. La réutilisation au sein de l'Etat pourra faire partie de la discussion du cadre du partenariat. Le CEA assurera l'installation et la fourniture des fichiers de configuration adaptés aux besoins spécifiques de la DGCCRF. L'accès et la propriété des données et des algorithmes sont garantis à la DGCCRF. Le CEA assurera un transfert de compétences.

- *la prévision d'un accès total et sans restriction aux données de la plateforme ;*

L'accès aux données de la plateforme est garanti à la DGCCRF. Il s'agira de données utilisées dans le cadre d'enquêtes, couvertes pour le secret de l'instruction. Ces données ne pourront être communiquées à d'autres administrations que par le biais de conventions spécifiques garantissant leur protection.

- *usages de l'IA réellement prévus :*

Le projet comportera la création d'une plateforme de collecte et d'analyse de données. Celle-ci comportera plusieurs modules implémentant les différentes fonctionnalités nécessaires aux analyses : collecte des données, traitement et standardisation, fusion et analyse, restitution graphique.

5. Modalités de suivi et critères d'évaluation du projet

Le présent contrat donne lieu à un suivi du projet financé. Des indicateurs d'avancement et de résultats sont suivis dans le cadre du financement du projet. Ces indicateurs sont communiqués, à sa demande et au moins une fois par an, au secrétariat du fonds. Des réunions de suivi pourront être organisées à la demande d'une des parties lors de la communication de ces indicateurs.

5.1. Indicateurs d'avancement

Les indicateurs d'avancement permettent de sécuriser la mise en œuvre du projet. Ils sont définis comme suit :

- Montant des crédits consommés en AE et CP et respect des enveloppes allouées à chacune des tranches, par nature de dépense, par rapport aux besoins de financement présentés dans le point 2 du présent contrat ;
- Respect du calendrier prévisionnel de déploiement du projet, par rapport au calendrier présenté dans le point 4.1 du présent contrat ;

5.2. Indicateurs de résultat et d'impact

Les indicateurs de résultat permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs du projet :

- Montant d'économies générées (€) et répartition par nature de dépenses. Les économies réalisées seront comparées aux économies prévisionnelles présentées dans le point 3 du présent contrat ;
- Indicateurs suivants :

L'outil mobile sera déployé au cours de l'année 2021, les cibles sont donc fixées pour la fin de l'année 2021 :

Indicateur	Valeur actuelle	Cible fin 2021
Délai d'envoi des suites des contrôles aux entreprises	36,5 jours	- 25 %
Taux d'anomalies constatées par contrôle (meilleur ciblage)	36,8 %	+ 25 %
Nombre d'actes d'enquête dématérialisés ²	1 500	+ 50 %

6. Modalités et calendrier de versement des aides

² Il est entendu par actes d'enquête dématérialisés, les actes rédigés par les enquêteurs au moment du contrôle chez le professionnel à savoir les procès-verbaux de prise de déclaration, de copie ou d'emport de document, de prélèvements ou d'audition.

Les crédits du FTAP sont mis à la disposition du secrétariat général des ministères économiques et financiers en intégralité à la signature du présent contrat. Le secrétaire général procède aux diligences nécessaires pour permettre l'ordonnancement des crédits du FTAP par la DGCCRF.

Les crédits sont consommés selon l'échéancier prévu à l'article 2. Les crédits non consommés à la fin d'un exercice sont remis à disposition au début de l'exercice suivant, sous réserve du bon avancement du projet et du respect des indicateurs définis à l'article 5.

S'agissant en particulier des opérations d'investissement (titre 5 majoritaire), le montant des AE nécessaires pour le financement d'une phase fonctionnelle du projet³ devra faire l'objet d'une affectation au sens de la comptabilité budgétaire, en cohérence avec les phases du projet décrites au 4.1.

Les crédits sont mis à disposition dans le cadre de gestion BOP-UO décrit en annexe. La consommation des crédits (AE et CP) sur le programme 349 est opérée en référençant la nomenclature budgétaire d'activités annexée au présent contrat.

7. Matérialisation des économies réalisées

La matérialisation des économies liées au projet est suivie annuellement, conformément aux indicateurs définis au paragraphe 5.2. Le porteur de projet communique au secrétariat du fonds les économies effectivement réalisées et explicite les raisons des éventuels écarts avec les prévisions exposées dans le présent contrat.

8. Modifications du contrat de transformation

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant.

Toute difficulté majeure dans la réalisation du projet sera portée à la connaissance du comité de pilotage qui pourra suspendre ou interrompre les financements initialement définis.

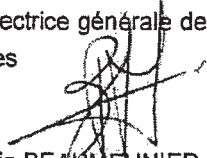
9. Communication liée au projet

Dans toute communication relative à son projet, le porteur est invité à préciser qu'il a reçu le soutien financier du Fonds pour la transformation de l'action publique.

³ Au sens de l'article 8 de la LOLF

14 OCT. 2019

La directrice générale de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes


Virginie BEAUMEUNIER

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers par intérim

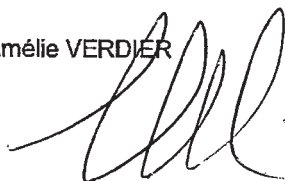

Mylène ORANGE-LOUBOUTIN

Le délégué, interministériel à la transformation publique

Thomas CAZENAVE


La directrice du budget

Amélie VERDIER



ANNEXE RELATIVE AUX NOMENCLATURES BUDGETAIRES D'EXECUTION

Cadre de gestion BOP-UO : 0349-CDBU-CEFI

Action – Domaine fonctionnel : 0349-01

Référentiel de programmation :

Code Chorus	Désignation Chorus	Commentaires
034901013601	MACP - Transf outils contrôle DGCCRF	Concerne toutes les dépenses HT2 relatives au projet et imputées sur le programme 0349